

[Traduction]

LES EMPLOYÉS DANS LA RÉGION DU PARC  
DE BONNE-BAIE (T.-N.)

Question n° 2656—**M. Marshall**:

1. Combien de personnes le gouvernement fédéral emploie-t-il dans la région du futur parc de Bonne Baie, dans l'Ouest de Terre-Neuve?

2. Quels genres de travaux y exécute-t-on?

3. Les limites du futur parc sont-elles définies, et ces limites ont-elles fait l'objet d'un accord entre les gouvernements fédéral et provincial?

4. Quand prévoit-on que le terrain du futur parc va être cédé au gouvernement fédéral?

5. Les gouvernements fédéral et provincial ont-ils signé un accord créant le futur parc de Bonne Baie?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien)**: 1 et 2. Un fonctionnaire du ministère des Travaux publics se trouve actuellement à cet endroit en train de préparer les campements et les installations. Le 28 juillet prochain, le ministère en question enverra onze autres hommes pour faire des études de tracés de routes. La Division de la planification, de la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, a retenu les services d'experts-conseils chargés d'établir le plan directeur du parc en question.

3. Des limites ont été proposées à la province de Terre-Neuve, laquelle étudie actuellement cette proposition.

4. La cession du terrain devrait débuter au cours de l'année suivant un accord, et le gouvernement fédéral devrait être en possession de tout le terrain dans les deux ou trois ans suivant ledit accord.

5. Non.

LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DU  
MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE  
RÉGIONALE

Question n° 2666—**M. Marshall**:

1. Le ministère de l'Expansion économique régionale négocie-t-il présentement avec d'autres provinces des programmes de développement coopératif semblables à celui qui a fait l'objet d'une entente récemment avec l'Île du Prince-Édouard?

2. Si oui, avec quelles provinces?

**M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale)**: 1 et 2. Non. Le ministère de l'Expansion économique régionale a entamé des négociations avec Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba en vue de l'établissement de plans d'expansion économique pour chacune de ces provinces, en conformité des nouveaux programmes du ministère. On s'attend à entamer prochainement des négociations du même genre avec d'autres provinces.

[M. Forest.]

OTTO BORG—LA COMMUTATION DE PEINE

Question n° 2673—**M. Latulippe**:

Le gouvernement a-t-il tenu compte des dispositions de la législation fédérale sur la peine capitale lorsqu'un policier ou un gardien de prison est assassiné quand il a décidé de commuer la peine de M. Borg?

**L'hon. George J. McIlraith (solliciteur général)**: Le gouvernement s'est fondé sur la législation fédérale pour décider de commuer la peine de M. Borg.

LA LOI SUR LA STABILISATION DES PRIX  
AGRICOLÉS—L'INCLUSION DU MAÏS ET DE  
LA POMME DE TERRE

Question n° 2686—**M. Robinson**:

Le gouvernement fédéral envisage-t-il d'ajouter a) le maïs, b) les pommes de terre à la liste des produits agricoles régis par la loi sur la stabilisation des prix agricoles?

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture)**: La loi sur la stabilisation des prix agricoles ne fait présentement l'objet d'aucun projet de révision.

En vertu de l'article 2 (1) a) (ii) de la loi, dans son texte actuel, le maïs et les pommes de terre peuvent faire l'objet de mesures de stabilisation suffisantes à titre de denrées désignées.

QUESTIONS TRANSFORMÉES  
EN ORDRES DE DÉPÔT  
DE DOCUMENTS

LA LIBÉRALISATION DES STRUCTURES  
TARIFAIRES RÉGIONALES

Question n° 2416—**M. MacDonald (Egmont)**:

1. Des démarches ont-elles été faites auprès du gouvernement concernant la libéralisation des structures tarifaires régionales entre les provinces de l'Atlantique et la côte est des États-Unis ainsi qu'avec le Royaume-Uni afin de créer de plus grands débouchés et d'intensifier le commerce entre ces régions?

2. Le gouvernement a-t-il donné suite à ces démarches?

3. A-t-on pensé à mettre un tel programme en application ou quelles démarches a-t-on entreprises pour intensifier le commerce entre ces régions?

(Le document est déposé.)

**M. Broadbent**: Monsieur l'Orateur, comme il semble bien que nous en ayons encore pour quelques jours, le président du Conseil privé pourrait-il veiller à ce qu'on réponde à la question n° 1917, qui figure au *Feuilleton* depuis trois mois et demi, et à la question n° 2171, qui y est inscrite depuis deux mois et demi? Le ministre s'occupera-t-il de la chose?

**L'hon. M. Macdonald**: Monsieur l'Orateur, si c'est possible j'y répondrai avec plaisir lundi prochain.